07

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

POSE DE REVÊTEMENTS SOUPLES

PROGRAMME D'ÉTUDES
5115

la FORMATION PROFESSIONNELLE et TECHNIQUE

Québec

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

POSE DE REVÊTEMENTS SOUPLES

PROGRAMME D'ÉTUDES
5115

BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

POSE DE REVÊTEMENTS SOUPLES

PROGRAMME D'ÉTUDES
5115

Le programme *Pose de revêtements souples* conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier **de poseur et poseuse de revêtements souples.**

Direction générale de la formation professionnelle et technique

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Pose de revêtements souples*.

Membres de la Commission de la construction du Québec

Bernard Boulé
Commission de la construction du Québec

Serge Bergeron
Couvre-plancher Estrie

Denis Roy
Tissus et tapis Madame Roy

Luis Alfaro
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Pierre Laframboise
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (international) (CPQMC)

Jean Surprenant
P.P. Lalonde ltée

André Roy
Roy et Fils ltée

Réal Proteau
Couvre-plancher Beauport inc.

Léo Annett
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) section locale 2366

Équipe de réalisation

Conception et rédaction
Michel Poulin
Agent de développement pédagogique

Collaboration spéciale
Joseph Gagnon
Agent de développement pédagogique

Soutien technique
Manon Paquette
Conseillère technique

Traitement de texte
Louise Girard
Agente de secrétariat

Coordination
Jean-Paul Bergeron
Responsable du secteur construction

Révision linguistique
Sous la responsabilité des
Services linguistiques du Ministère

Spécialiste du métier
Christian Lamarche
Poseur
Richard Provost
Poseur

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1993 — 9293-6117

Dépôt légal : deuxième trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-23317-4

Le présent programme d'études *Pose de revêtements souples* est édicté en vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60) tel que remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter du 1er septembre 1992.

Lucienne Robillard
Ministre de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME 1
VOCABULAIRE 3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7
2. BUTS DE LA FORMATION 9
3. COMPÉTENCES VISÉES 11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX 13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU 15
   5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 15
   5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU 16

Deuxième partie

Premier bloc

MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION 21
MODULE 2 : ORGANISMES DE LA CONSTRUCTION 25
MODULE 3 : CHOIX DES PRODUITS ET DES OUTILS 29
MODULE 4 : UTILISATION DE DEVIS ET PLANS 33
MODULE 5 : MESURES ET CALCULS 37
MODULE 6 : PRÉPARATION DE SURFACE 41
MODULE 7 : ENLÈVEMENT DE REVÊTEMENTS 45
MODULE 8 : JOINTS DE REVÊTEMENTS SOUPLES 49
MODULE 9 : POSE DE PRÉLARTS 53
MODULE 10 : POSE DE TAPIS COLLÉS 57

Deuxième bloc

MODULE 11 : SANTÉ ET SÉCURITÉ : CONSTRUCTION 61
MODULE 12 : POSE D'UN TAPIS ACCROCHÉ 65

MODULE 13 : POSE D'UN TAPIS AGRAFÉ 69
MODULE 14 : POSE D'UN TAPIS PAR RUBAN 73
MODULE 15 : POSE DE CARREAUX 77
MODULE 16 : RÉPARATION D'UN PRÉLART 81
MODULE 17 : RÉPARATION DE TAPIS 85
MODULE 18 : COMPORTEMENTS ET ATTITUDES 89
MODULE 19 : MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI 93
MODULE 20 : FAMILIARISATION : COMMERCE 97

Tableaux

TABLEAU I: SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7
TABLEAU II: MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN POSE DE REVÊTEMENTS SOUPLES 12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Pose de revêtements souples* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 900 heures; de ce nombre, 540 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 360 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 20 modules dont la durée varie de 15 heures à 75 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif. Les modules sont organisés en deux blocs de 450 heures chacun.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des informations essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psycho-sensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 20 **Pose de revêtements souples**
Durée en heures : 900 **Code du programme : 5115**
Valeur en unités : 60

CODE		TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
258501	1	Métier et formation	15	1
255001	2	Organismes de la construction	15	1
258513	3	Choix des produits et des outils	45	3
258523	4	Utilisation de devis et plans	45	3
258534	5	Mesures et calculs	60	4
258543	6	Préparation de surface	45	3
258553	7	Enlèvement des revêtements	45	3
258563	8	Joints de revêtements souples	45	3
258575	9	Pose de prélarts	75	5
258584	10	Pose de tapis collés	60	4
255002	11	Santé et sécurité : construction	30	2
258595	12	Pose d'un tapis accroché	75	5
258603	13	Pose d'un tapis agrafé	45	3
258612	14	Pose d'un tapis par ruban	30	2
258625	15	Pose de carreaux	75	5
258633	16	Réparation d'un prélart	45	3
258643	17	Réparation de tapis	45	3
258652	18	Comportements et attitudes	30	2
258661	19	Moyens de recherche d'emploi	15	1
258674	20	Familiarisation : commerce	60	4

Tableau 1

* Une unité équivaut à quinze heures de formation.
Chaque bloc de 450 heures est séparé par un pointillé.
Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Pose de revêtements souples.*

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Pose de revêtements souples* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont:

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre de réaliser correctement et avec des performances acceptables, au niveau du seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la pose de revêtements souples;
- lui permettre d'évoluer adéquatement dans le cadre du travail en favorisant :
  - l'acquisition des habiletés intellectuelles permettant des choix judicieux au moment de l'exécution des tâches;
  - le renforcement d'une préoccupation constante de la santé et de la sécurité;
  - le renforcement des habitudes d'attention et de précisions dans l'exécution des travaux.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- lui permettre de connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse;
- lui permettre de connaître le marché du travail en général et le contexte particulier à la pose de revêtements souples.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- lui permettre de développer l'autonomie, le sens des responsabilités et le goût de la réussite;
- lui permettre de développer la préoccupation d'un rendement optimal;
- lui permettre d'acquérir des méthodes de travail et le sens de la discipline;
- lui permettre de développer la capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.

Assurer la mobilité professionnelle

- lui permettre de développer des attitudes positives face aux changements technologiques et aux situations nouvelles;
- lui permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Pose de revêtements souples*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (△) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (○) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN POSE DE REVÊTEMENTS SOUPLES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES (Tâches ou activités dans le cadre du métier et de la vie professionnelle)		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)						COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)										TOTAUX	
				Planifier le travail	Manutentionner les matériaux et les outils	Évaluer la disposition du revêtement	Préparer la surface	Effectuer la pose ou la réparation	Compléter le travail	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	Choisir des produits et des outils	Utiliser des devis et des plans	Effectuer des mesures et des calculs	Préparer une surface	Enlever le revêtement	Effectuer des joints de revêtements souples	Appliquer les notions de santé et sécurité sur les chantiers de construction	Manifester des attitudes et des comportements professionnels	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	NOMBRE D'OBJECTIFS	[illegible]
NUMÉROS	NUMÉROS									2	3	4	5	6	7	8	11	18	19		
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T								S	C	C	C	C	C	C	S	S	S	10	
	DURÉE		h							15	45	45	60	45	45	45	30	30	15		575
1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	S	15							○	○	○	○	○	○	○	○	○	○		
9	Appliquer les techniques de pose d'un prélart	C	75	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○		
10	Appliquer les techniques de pose d'un tapis collé	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○		
12	Pose d'un tapis accroché	C	75	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○		
13	Pose d'un tapis agrafé	C	45	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○		
14	Poser un tapis par un ruban à deux faces	C	30	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○		
15	Appliquer les techniques de pose de carreaux	C	75	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●		●	○	○		
16	Procéder à la réparation d'un prélart	C	45	▲	▲	△	△	▲	▲	●	●	●	●			●	●	○	○		
17	Procéder à la réparation d'un tapis	C	45	▲	▲	△	△	▲	▲	●	●	●	●			●	●	○	○		
20	Se familiariser avec le commerce de revêtements souples	S	60	△	△	△	△	△	△	○		○	○				○	○	○		
NOMBRE D'OBJECTIFS		10																		20	
DURÉE DE LA FORMATION			525																		600

T: Type d'objectif
- Comportement (C)
- Situation (S)

h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières et le processus

Entre les compétences générales et les compétences particulières

TABLEAU II

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Pose de revêtements souples* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail.

- Se situer au regard du métier et de la démarche de la formation.
- Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.
- Appliquer les notions de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.
- Manifester des attitudes et des comportements professionnels.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
- Se familiariser avec le commerce de revêtements souples.

Développer chez l'élève les compétences de base nécessaires à l'exécution des tâches en pose de revêtements souples.

- Choisir des produits et des outils.
- Utiliser des devis et des plans.
- Effectuer des mesures et des calculs.
- Préparer une surface.
- Enlever des revêtements.
- Effectuer des joints de revêtements souples.

Développer chez l'élève les compétences particulières liées à la pose de revêtements souples.

- Appliquer les techniques de pose d'un prélart.
- Appliquer les techniques de pose de tuiles.
- Appliquer les techniques de pose d'un tapis collé.
- Poser un tapis accroché.
- Poser un tapis broché.
- Poser un tapis par ruban à deux faces.

Développer chez l'élève les compétences particulières liées à la réparation de revêtements souples.

- Procéder à la réparation d'un prélart.
- Procéder à la réparation d'un tapis.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoir préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant.* Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles:
  - une phase d'information;
  - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
  - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant.* Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 258501 Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- Se renseigner sur le marché du travail dans le domaine de la pose de revêtements souples : milieux de travail, perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, sélection des candidats ou candidates.
- Se renseigner sur la nature et les exigences de l'emploi : tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs et travailleuses.
- Améliorer sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

- Se renseigner sur les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.
- Se renseigner sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Évaluation et confirmation de son orientation**

- Préciser ses goûts, aptitudes et intérêts pour la pose de revêtements souples.
  - Évaluer son orientation professionnelle.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de tous.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser une visite d'entreprises représentative du milieu de travail en pose de revêtements souples.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, programmes de formation, guides, etc.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Exprime convenablement sa perception du métier en faisant le lien avec les données recueillies.

PHASE 2 :
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
- Fait un examen sérieux des documents déposés.
- Écoute attentivement les explications.
- Exprime convenablement sa perception du programme de formation.
- Exprime clairement ses réactions face au métier et à la formation.

PHASE 3 :
- Produit un rapport contenant :
  - une présentation sommaire de ses goûts, de ses intérêts et de ses aptitudes;
  - des explications sur son orientation en comparant les aspects et exigences du métier avec ses goûts, aptitudes et intérêts.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Être réceptif et réceptive à l'information relative au métier et à la formation.
2. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.
3. Démontrer un respect de soi et des autres.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information sur le métier) :

4. Donner une définition personnelle du travail d'un poseur et d'une poseuse de revêtements souples.
5. Acquérir une méthode de repérage des renseignements.
6. Donner le sens de «compétences exigées au seuil d'entrée sur le marché du travail».
7. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche) :

8. Définir les termes «habiletés», «aptitudes» et «connaissances».
9. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Évaluation et confirmation de son orientation) :

10. Définir le terme «orientation professionnelle».
11. Différencier les termes «goûts», «aptitudes» et «intérêts».
12. Prendre conscience de la nécessité d'exercer un travail qu'on aime.
13. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.

MODULE 2: ORGANISMES DE LA CONSTRUCTION

Code : 255001 Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Discerner les principaux rôles et responsabilités des organismes et des associations patronales et syndicales.
- Décrire les lois et règlements régissant les relations du travail dans l'industrie de la construction.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- Prendre connaissance de l'objectif de l'unité de formation du guide d'accompagnement.

PHASE 2 : Appropriation

- Recevoir de l'information sur le sujet traité.
- Exprimer ses opinions sur le sujet et poser des questions.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Renforcement**

- Revoir les éléments importants de l'unité.
  - Répondre individuellement à un questionnaire.
  - Corriger les réponses en groupe.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité d'un local pratique et du matériel adéquat.
- Présenter le contenu de façon dynamique.
- Privilégier les échanges de groupe.
- Utiliser les tableaux et les illustrations.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Participe à sept unités de formation sur neuf.
- Écoute attentivement.
- Discute en fonction des sujets traités.
- Pose des questions et donne des réponses pertinentes.
- S'applique à répondre à l'exercice.
- Corrige les exercices.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information) :

1. Être réceptif ou réceptive à l'information portant sur les organismes de l'industrie de la construction.
2. Avoir le souci de partager ses connaissances avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Appropriation) :

3. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Renforcement) :

4. Décrire la manière de compléter un questionnaire.

MODULE 3 : CHOIX DES PRODUITS ET DES OUTILS

Code : 258513 Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
choisir des produits et des outils
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de coupons et de pièces d'échantillons préparées à cette fin.
- À partir de directives de l'enseignant.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Détermination juste des modes de rangement et de manipulation.
- Respect des directives de l'enseignant.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Reconnaître les matériaux utilisés en pose de revêtements souples et leurs caractéristiques	— Reconnaissance juste des matériaux et des principales caractéristiques de chacun.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Interpréter les facteurs liés à la qualité des matériaux.	– Reconnaissance juste des différents facteurs d'observation de la qualité. – Interprétation juste en fonction de la dureté, de la flexibilité et de la résistance au feu des matériaux.
C. Déterminer les produits et les outils à utiliser en fonction des caractéristiques des matériaux.	– Choix judicieux des produits et des outils. – Reconnaissance juste des caractéristiques propres à chacun des outils et des produits.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître les matériaux utilisés en pose de revêtements souples et leurs caractéristiques (A) :

1. Définir les termes généraux utilisés pour désigner les matériaux de revêtements souples.
2. Déterminer les composantes générales d'un tapis.
3. Déterminer les composantes générales d'un prélart.
4. Déterminer les composantes générales d'un carreau.

Avant d'apprendre à interpréter les facteurs liés à la qualité des matériaux (B) :

5. Énumérer les critères permettant de déterminer la qualité d'un revêtement souple.
6. Déterminer les moyens utilisés pour évaluer la qualité d'un revêtement souple.
7. Expliquer le phénomène de résistance au feu en fonction de la qualité et de la nature des revêtements souples.

Avant d'apprendre à déterminer les produits et les outils à utiliser en fonction des caractéristiques des matériaux (C) :

8. Énumérer les outils utilisés en pose de revêtements souples.
9. Décrire l'utilisation des divers outils.
10. Expérimenter la technique d'affûtage des couteaux.
11. Décrire les produits utilisés en pose de revêtements souples.
12. Expérimenter la technique d'utilisation de la truelle dentelée.
13. Construire un manuel de référence.

MODULE 4 : UTILISATION DE DEVIS ET PLANS

Code : 258523 Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des devis et des plans
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En salle de théorie.
- À l'aide d'un ensemble de plans et devis.
- Sans référence.
- À partir de directives de l'enseignant.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Utilisation appropriée des devis et des plans.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Retrouver l'information dans un devis.	— Utilisation adéquate des diverses sections. — Repérage juste de l'information demandée.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Localiser des éléments d'information sur un ensemble de plans.	– Utilisation adéquate des cartouches et des légendes. – Localisation exacte des éléments.
C. Établir le lien entre l'information d'un plan et celle du devis correspondant.	– Application adéquate des méthodes de recherche d'information. – Repérage exact des renseignements contradictoires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à retrouver l'information dans un devis (A) :

1. Définir la fonction d'un devis en général.
2. Reconnaître les diverses sections d'un devis.
3. Énumérer les informations générales retrouvées dans chacune des sections.
4. Reconnaître l'utilité d'un devis au poseur ou à la poseuse de revêtements souples.
5. Déterminer les sections qui peuvent concerner la pose de revêtements souples.
6. Expliquer la méthode de repérage d'information dans un devis.

Avant d'apprendre à localiser des éléments d'information sur un ensemble de plans (B) :

7. Définir la fonction d'un plan en général.
8. Définir les principaux symboles utilisés sur les plans.
9. Expliquer la fonction et le principe du rapport sur un plan.
10. Reconnaître l'utilité de ces plans au poseur et à la poseuse de revêtements souples.

Avant d'apprendre à établir le lien entre l'information d'un plan et celle du devis correspondant (C) :

11. Expliquer les conséquences possibles face à l'utilisation d'un plan et d'un devis dont les renseignements sont contradictoires.
12. Déterminer la liberté d'action et les responsabilités du poseur et de la poseuse de revêtements souples au regard de l'information contenue dans un plan et un devis.

MODULE 5 : MESURES ET CALCULS

C5de : 258534 Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer des meures et des calculs
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de plans et des locaux à mesurer.
- Pour les mesures et les calculs reliés à deux locaux incluant un escalier.
- Sans référence.
- À partir d'une directive de l'enseignant.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Utilisation appropriée des techniques de mesure et de calcul.
- Vérification adéquate des meures et des calculs..

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Calculer les dimensions des locaux selon un plan.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

— Utilisation appropriée d'une cartouche.
— Calculs exacts des dimensions des locaux et de l'escalier..

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Mesurer les dimensions de locaux.	– Utilisation appropriée des instruments de mesure. – Longueurs et largeurs exactes. – Vérification adéquate de l'équerrage des coins. – Transposition claire des dimensions sur un croquis.
C. Calculer la surface des locaux.	– Choix des formules appropriées. – Calculs exacts de la surface des locaux. – Calculs exacts de la surface à recouvrir dans l'escalier.
D. Évaluer la quantité de revêtements nécessaires.	– Évaluation convenable.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à calculer les dimensions des locaux selon un plan (A) :

1. Déterminer l'utilité du plan en vue du calcul des dimensions d'un local.
2. Utiliser les systèmes de mesure impériale et internationnale (SI).
3. Effectuer les quatres opérations mathématiques de base.
4. Distinguer la longueur et la largeur des locaux sur un plan.
5. Expliquer la technique utilisée pour calculer les dimensions d'un local à l'aide d'un plan.

Avant d'apprendre à mesurer les dimensions de locaux (B) :

6. Décrire la technique d'utilisation des instruments de mesures.
7. Définir le terme «équerrage».
8. Préciser l'influence de l'équerrage sur la pose de revêtements souples.
9. Décrire les techniques utilisées afin de vérifier l'équerrage.
10. Expliquer la technique de réalisation de croquis.

Avant d'apprendre à calculer la surface des locaux (C) :

11. Utiliser les formules mathématiques nécessaires au calcul de surfaces.
12. Déterminer la surface habituellement recouverte dans un escalier.

Avant d'apprendre à évaluer la quantité de revêtements nécessaires (D) :

13. Déterminer la procédure habituelle reliée à l'estimation d'une quantité de matériaux.
14. Repérer dans le devis et dans les tableaux de spécifications les types de revêtements nécessaires pour les installations.
15. Déterminer les types de revêtements nécessaires en fonction des locaux.
16. Expliquer la technique permettant d'évaluer, par simple observation, la quantité de divers types de tapis, de prélarts et de carreaux.

MODULE 6 : PRÉPARATION DE SURFACE

Code : 258543 Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
préparer une surface
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de cas simples, de préparation de surface de béton ou de bois.
- À l'aide d'un mélangeur, d'une truelle, d'une meule au carborundum, d'une sableuse, d'un marteau pneumatique et d'un aspirateur.
- À l'aide de la documentation fournie par les manufacturiers en rapport avec le séchage du béton, la préparation du béton, l'application du béton et la pose du contre-plaqué.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la procédure de travail.
- Utilisation appropriée et sécuritaire des différents outils.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Effectuer l'inspection de la surface.	— Respect de la procédure d'inspection. — Indication juste des imperfections.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Prendre des lectures d'humidité.	– Respect des procédures de prise de lecture d'humidité. – Interprétation claire des lectures.
C. Effectuer le nettoyage préalable.	– Nettoyage adéquat.
D. Mélanger et appliquer le produit.	– Respect de la procédure de préparation du mélange. – Utilisation adéquate de la technique d'application.
E. Polir les arêtes.	– Polissage uniforme.
F. Nettoyer et protéger la surface.	– Propreté de la surface. – Protection convenable.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à effectuer l'inspection de la surface (A) :

1. Définir les termes couramment utilisés en rapport aux sous-planchers monolithiques.
2. Expliquer les divers types de béton.
3. Expliquer les types de sous-planchers de béton.
4. Expliquer les types de sous-planchers de bois.
5. Décrire les procédures d'inspection d'une surface de béton et d'une surface de bois.
6. Distinguer les imperfections courantes sur des surfaces de béton et de bois.

Avant d'apprendre à prendre des lectures d'humidité (B) :

7. Discerner l'importance des tests d'humidité.
8. Nommer les tests d'humidité utilisés.
9. Indiquer les principales méthodes de prise de lecture et d'interprétation des tests d'humidité.

Avant d'apprendre à effectuer le nettoyage préalable (C) :

10. Décrire les besoins et précautions à apporter au nettoyage des imperfections.

Avant d'apprendre à mélanger et appliquer le produit (D) :

11. Indiquer les fonctions des différents outils et appareils.
12. Utiliser le guide d'opération des principaux appareils.
13. Énumérer les précautions à prendre au moment de l'utilisation des outils et des appareils.
14. Mentionner les procédures de mélange et d'application des produits.
15. Décrire les techniques d'application des produits.
16. Reconnaître l'importance d'une surface bien polie.

Avant d'apprendre à nettoyer la surface (F) :

17. Reconnaître l'importance de la propreté de la surface de pose d'un revêtement.

MODULE 7 : ENLÈVEMENT DES REVÊTEMENTS

Code : 258553 Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
enlever un revêtement
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En atelier.
- À partir de cas simples relatifs à la préparation de surface existante : surface de plancher résilient.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Maîtrise de la technique et des méthodes liées à la préparation de surface.
- Maîtrise des méthodes liées à l'enlèvement des résilients existants.
- Utilisation appropriée du matériel lié à la préparation de surface existante.
- Communication efficace de l'information.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Planifier l'enlèvement du revêtement.	— Planification pertinente et logique en fonction de : – la réception des appareils et des produits; – le mode et délai d'expédition; – l'économie de temps et d'espace.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Choisir la méthode d'enlèvement en fonction du type de revêtement.	– Choix d'une méthode respectueuse des normes de sécurité.
C. Appliquer la méthode d'enlèvement du revêtement.	– Application adéquate et sécuritaire de la méthode. – Choix du traitement approprié des résidus. – Application appropriée du traitement.
D. Nettoyer et protéger la surface.	– Propreté de la surface. – Protection convenable.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à planifier l'enlèvement du revêtement (A) :

1. Énumérer les principales étapes d'une bonne planification de l'enlèvement d'un revêtement.
2. Expliquer le mode de fonctionnement relié à la réception des appareils et des produits.
3. Définir les principaux termes utilisés relatifs à l'organisation physique de l'expédition.
4. Énumérer les points à considérer au moment de la disposition et de l'expédition d'un revêtement usagé.

Avant d'apprendre à choisir la méthode d'enlèvement en fonction du type de revêtement (B) :

5. Énumérer les types de revêtements de plancher résilients.
6. Associer les divers modes de pose de revêtements aux types de surfaces.
7. Décrire les méthodes d'enlèvement de revêtement.

Avant d'apprendre à appliquer la méthode d'enlèvement du revêtement (C) :

8. Reconnaître les précautions d'ordre sécuritaire à prendre au moment de l'enlèvement d'un revêtement.
9. Décrire la fonction et l'utilisation de l'équipement de sécurité.
10. Utiliser une sableuse et un «dévêtisseur» (stripper).
11. Reconnaître les substances utilisées pour le traitement des résidus.

Avant d'apprendre à nettoyer et protéger la surface (D) :

12. Décrire les diverses méthodes de nettoyage des surfaces.
13. Expliquer la raison pour laquelle une surface est protégée.

MODULE 8 : JOINTS DE REVÊTEMENTS SOUPLES

Code : 258563 Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer un joint de revêtements souples
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives.
- Sans référence.
- Pour la fabrication d'un joint de prélart.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Respect des procédures de travail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Choisir les produits et les outils.	— Choix approprié des produits et des outils en fonction du type de joint à faire.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Agencer les motifs.	– Correspondance des motifs.
C. Fixer et couper les pièces.	– Utilisation d'un mode de fixation approprié. – Utilisation appropriée et sécuritaire du couteau.
D. Joindre les pièces.	– Justesse, propreté, solidité des joints.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à choisir les produits et les outils (A) :

1. Définir les principaux termes relatifs à la fabrication de joints.
2. Décrire diverses situations dans lesquelles la pose de revêtements souples nécessite la réalisation de joints.

Avant d'apprendre à agencer les motifs (B) :

3. Acquérir l'habileté à associer des formes et des couleurs.
4. Reconnaître le «sens du poil» d'un tapis.

Avant d'apprendre à fixer et couper les pièces (C) :

5. Énumérer les modes de fixation des pièces.
6. Démontrer la technique de coupe d'un joint sur un prélart.
7. Démontrer la technique de coupe d'un joint sur un tapis.

Avant d'apprendre à joindre les pièces (D) :

8. Démontrer la technique de réalisation de joints collés.
9. Démontrer les techniques de réalisation de joints par fusion et cousus.
10. Utiliser l'applicateur de scellant pour tapis et pour prélart.
11. Reconnaître l'importance de la propreté du joint.

MODULE 9 : POSE DE PRÉLARTS

Code : 258575 Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer les techniques de pose d'un prélart
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'une quantité suffisante de prélart.
- À l'aide d'une règle appropriée.
- À l'aide de couteaux.
- À l'aide d'une équerre.
- À l'aide d'un compas.
- Sans référence.
- En portant l'équipement de sécurité.
- À partir de directives.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des recommandations du manufacturier de l'adhésif.
- Respect des directives.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Préparer les lieux de travail.	— Planification adéquate et complète. — Choix juste des produits et des outils. — Manutention sécuritaire. — Disposition adéquate du prélart.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Évaluer la disposition du prélart.	– Précision des mesures. – Exactitude des calculs de surface. – Localisation pertinente du joint. – Détermination juste de l'agencement des motifs.
C. Couper le prélart.	– Utilisation appropriée et sécuritaire du couteau. – Précision de la coupe des contours muraux. – Précision du traçage des contours des éléments. – Précision de la coupe des contours des éléments.
D. Appliquer l'adhésif et poser le prélart.	– Respect des recommandations du manufacturier. – Uniformité de l'application de l'adhésif. – Pose du prélart dans les limites du temps d'évaporation de l'adhésif. – Disposition précise du prélart.
E. Rouler le prélart.	– Respect de la procédure de roulage. – Stabilisation appropriée.
F. Terminer le travail.	– Rangement adéquat. – Rapport d'inspection précis et clair. – Application juste et propre du scellant.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer les lieux de travail (A) :

1. Donner les caractéristiques des divers types de prélarts.
2. Énumérer les étapes de la planification de la pose d'un prélart.
3. Énumérer les précautions à prendre pendant la manutention d'un prélart.
4. Expliquer les conditions d'entreposage et de disposition d'un prélart.
5. Déterminer le contenu général d'un bon de commande.

Avant d'apprendre à évaluer la disposition du prélart (B) :

6. Reconnaître l'importance de l'exactitude des mesures et des calculs.
7. Énumérer les critères de localisation d'un joint de prélart.

Avant d'apprendre à couper le prélart (C) :

8. Démontrer la méthode de dégrossissement d'un prélart.
9. Déterminer les conséquences d'un mauvais équerrage sur la pose de prélart.
10. Démontrer les méthodes de coupe : mur droit, coins intérieur et extérieur.
11. Démontrer les méthodes de coupe de divers éléments tels que les contours de baignoire, toilette, tuyau, moulure de porte.
12. Démontrer les techniques de traçage.

Avant d'apprendre à appliquer l'adhésif et poser le prélart (D) :

13. Reconnaître l'importance d'effectuer une pose de qualité.
14. Expliquer la raison pour laquelle la pose d'un prélart doit respecter le temps d'évaporation de l'adhésif.
15. Expliquer la méthode de pose d'un prélart.

Avant d'apprendre à rouler le prélart (E) :

16. Définir les buts du roulage.
17. Expliquer la procédure de roulage.
18. Énumérer les divers produits pouvant être utilisés pour stabiliser un prélart.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à terminer le travail (F) :

19. Reconnaître des imperfections.
20. Déterminer les correctifs possiblement réalisables.
21. Expliquer les diverses façons de produire un rapport.
22. Acquérir une méthode de rangement efficace.
23. Énumérer les divers éléments d'une facturation.
24. Accomplir des calculs de facturation.
25. Reconnaître l'importance d'une facturation claire et précise.

MODULE 10 : POSE DE TAPIS COLLÉS

Code : 258584 Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer les techniques de pose d'un tapis collé
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de x mètres de longueur de tapis correspondant aux surfaces de chaque appartement et escalier.
- À l'aide d'un ruban à mesurer, d'une truelle et d'un rouleau.
- Sans référence.
- En portant l'équipement de sécurité.
- À partir de directives.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des normes pour l'installation de revêtements de sol textiles.
- Respect du temps alloué.
- Respect des directives.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Préparer le travail.	— Planification adéquate et complète. — Choix juste des produits et des outils. — Manutention sécuritaire.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Évaluer la disposition du tapis.	– Exactitude des calculs de surfaces. – Détermination exacte du «sens du poil» du tapis. – Utilisation économique du matériau. – Localisation pertinente des joints.
C. Faire les joints et couper le tapis.	– Utilisation appropriée et sécuritaire des outils. – Propreté et solidité des joints. – Précision de la coupe des contours.
D. Appliquer l'adhésif et poser le tapis.	– Uniformité de l'application de l'adhésif. – Pose du tapis dans les limites du temps d'évaporation de l'adhésif. – Application juste de la technique d'étirement d'un tapis. – Disposition précise du tapis.
E. Rouler le tapis.	– Respect de la procédure de roulage. – Stabilisation appropriée.
F. Compléter le travail.	– Rangement adéquat. – Rapport d'inspection précis et clair. – Application juste et propre du scellant.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le travail (A) :

1. Définir les principaux termes relatifs à la pose d'un tapis collé.
2. Reconnaître le but et le contenu général des normes concernant l'installation de revêtements de sol textiles.
3. Expliquer les raisons habituelles du choix de la pose d'un tapis collé.
4. Énumérer les étapes de la planification de la pose d'un tapis collé.
5. Énumérer les précautions à prendre pendant la manutention d'un tapis.
6. Reconnaître les caractéristiques de l'endos des tapis à coller.

Avant d'apprendre à évaluer la disposition du tapis (B) :

7. Mentionner les dimensions standard des tapis.
8. Énumérer les critères de localisation de joints de tapis.
9. Réaliser des plans de pose.

Avant d'apprendre à faire les joints et couper le tapis (C) :

10. Préparer la surface.
11. Décrire la technique de réalisation d'un joint de tapis.
12. Démontrer la méthode de dégrossissement d'un tapis.
13. Démontrer les méthodes de coupe de mur droit, de coin intérieur et extérieur.
14. Démontrer les méthodes de coupe de divers éléments tels les contours de baignoire, toilette, tuyau, moulure de porte, etc.

Avant d'apprendre à appliquer l'adhésif et poser le tapis (D) :

15. Reconnaître l'importance de travailler de façon sécuritaire.
16. Expliquer les étapes de pose d'un tapis collé.

Avant d'apprendre à rouler le tapis (E) :

17. Expliquer la procédure de roulage.

Avant d'apprendre à compléter le travail (F) :

18. Reconnaître des imperfections.
19. Produire un rapport d'inspection finale.

MODULE 11 : SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Code : 255002 Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
appliquer les règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître le cadre juridique régissant la santé et la sécurité sur un chantier.
- Connaître les rôles et les responsabilités des spécialistes du domaine de la construction en ce qui concerne la santé et la sécurité.
- Connaître les risques inhérents à l'exécution de certains travaux et les mesures préventives applicables.
- Connaître les risques généraux inhérents au chantier lui-même et les mesures préventives applicables.
- Connaître les risques inhérents à l'utilisation de certains produits et les mesures préventives applicables.
- Connaître les mesures à prendre en cas d'accident.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- Prendre connaissance de l'objectif de l'unité de formation et du guide d'accompagnement.

PHASE 2 : Appropriation

- Recueillir de l'information sur le sujet traite.
- Porter un jugement et exprimer ses opinions sur le sujet.
- Poser des questions.
- Dégager les principaux concepts et les principes fondamentaux déterminant un comportement sécuritaire.
- Évaluer son adhésion à ces principes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Renforcement**

- Revoir les éléments et concepts importants de l'unité.
- Répondre à un questionnaire.
- Valider les réponses et en discuter s'il y a lieu.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité d'un local pratique et du matériel pertinent.
- Présenter le contenu de façon dynamique.
- Privilégier les échanges de groupe.
- Utiliser efficacement le matériel didactique (tableaux, transparents, films, bandes vidéo, fiches d'information, etc.)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Participe à au moins 18 des 20 unités de formation; les unités 1 et 2 étant obligatoires pour tous.
- Écoute attentivement.
- Discute en fonction des sujets traités.
- Pose des questions et donne des réponses pertinentes.
- S'applique à répondre à l'exercice.
- Corrige les exercices.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 (Information) :

1. Être réceptif ou réceptive à l'information relative à la santé et à la sécurité.
2. Avoir le souci de partager ses connaissances avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Appropriation) :

3. Repérer l'information.
4. Déterminer une façon de présenter des données.
5. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Renforcement) :

6. Décrire la manière de compléter un questionnaire.

MODULE 12 : POSE D'UN TAPIS ACCROCHÉ

Code : 258595 Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
poser un tapis accroché
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de x mètres de longueur de tapis et de sous-tapis correspondant au recouvrement d'un escalier.
- À l'aide d'un ruban à mesurer, d'un rouleau dentelé, un tendeur et un taille-bordure.
- Sans référence.
- En portant l'équipement de sécurité.
- À partir de directives.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des normes pour l'installation de revêtements de sol textiles.
- Respect du temps alloué.
- Respect des directives.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Préparer le travail.	— Planification adéquate et complète. — Manutention sécuritaire.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Évaluer la disposition du tapis.	– Exactitude des calculs de surface. – Détermination exacte du «sens du poil» du tapis. – Utilisation économique du matériau. – Localisation pertinente des joints.
C. Préparer la surface.	– Localisation juste des défauts. – Évaluation juste des correctifs à apporter. – Préparation adéquate et complète.
D. Poser les bandes à griffes et le sous-tapis.	– Pose conforme des bandes à griffes. – Uniformité du sous-tapis. – Réalisation adéquate des joints du sous-tapis.
E. Faire les joints.	– Utilisation appropriée et sécuritaire des outils. – Propreté et solidité des joints. – Application juste et propre du scellant.
F. Étirer, accrocher et couper le tapis.	– Application juste de la technique d'étirement. – Accrochage précis. – Coupes justes et complètes des contours.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le travail (A) :

1. Définir les principaux termes relatifs à la pose d'un tapis accroché.
2. Reconnaître les normes relatives à l'installation de revêtements de sol textiles reliées à la pose d'un tapis accroché.
3. Expliquer les raisons habituelles du choix de la pose d'un tapis accroché.
4. Énumérer les étapes de la planification de la pose d'un tapis accroché.
5. Reconnaître les caractéristiques des divers types de sous-tapis.
6. Énumérer les produits et les outils nécessaires à la pose d'un tapis accroché.

Avant d'apprendre à évaluer la disposition du tapis (B) :

7. Énumérer les critères de localisation d'un joint de tapis accroché.
8. Réaliser des plans de pose.

Avant d'apprendre à préparer la surface (C) :

9. Reconnaître le degré d'importance de la préparation de la surface au regard de la pose d'un tapis accroché.

Avant d'apprendre à poser les bandes à griffes et le sous-tapis (D) :

10. Démontrer la technique de pose de bandes à griffes.
11. Démontrer la technique de pose d'un sous-tapis.

Avant d'apprendre à étirer, accrocher et couper le tapis (F) :

12. Utiliser un tendeur.
13. Démontrer les techniques d'étirement des divers types de tapis.
14. Énumérer les critères de qualité d'un accrochage de tapis.

MODULE 13 : POSE D'UN TAPIS AGRAFÉ

Code : 258603 Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
poser un tapis agrafé
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de x mètres de longueur de tapis correspondant au recouvrement d'un escalier.
- À l'aide d'un ruban à mesurer, d'une règle spéciale, d'un rouleau.
- Sans référence.
- En portant l'équipement de sécurité.
- À partir de directives.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des normes relatives à l'installation de revêtements de sol textiles.
- Respect du temps alloué.
- Respect des directives.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Préparer le travail.	— Planification adéquate et complète. — Choix juste des produits et des outils. — Manutention sécuritaire.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Évaluer la disposition du tapis.	– Exactitude des calculs de surface. – Détermination exacte du «sens du poil» du tapis. – Utilisation économique du matériau. – Localisation pertinente des joints.
C. Préparer la surface.	– Localisation juste des défauts. – Évaluation juste des correctifs à apporter. – Préparation adéquate et complète.
D. Faire les joints.	– Utilisation appropriée et sécuritaire des outils. – Propreté et solidité des joints. – Application propre du scellant.
E. Étirer le tapis.	– Application convenable de la technique d'étirement.
F. Ajuster, agrafer et couper le tapis.	– Ajustement approprié. – Position conforme des agrafes. – Coupe juste et complète des contours.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le travail (A) :

1. Définir les principaux termes relatifs à la pose d'un tapis agrafé.
2. Expliquer les raisons habituelles de la pose d'un tapis agrafé.
3. Énumérer les étapes de la planification de la pose d'un tapis agrafé.
4. Énumérer les produits et les outils nécessaires à la pose d'un tapis agrafé.

Avant d'apprendre à évaluer la disposition du tapis (B) :

5. Réaliser des plans de pose.

Avant d'apprendre à préparer la surface (C) :

6. Reconnaître le degré d'importance de la préparation de la surface au regard de la pose d'un tapis agrafé.

Avant d'apprendre à étirer le tapis (E) :

7. Reconnaître les précautions à prendre pendant l'étirement d'un tapis à agrafer.
8. Déterminer les étapes de l'étirement en fonction du tapis à agrafer.
9. Démontrer la technique d'étirement d'un tapis à agrafer.

Avant d'apprendre à ajuster, agrafer et couper le tapis (F) :

10. Énumérer les précautions d'ordre sécuritaire à prendre dans l'utilisation des divers outils.
11. Utiliser divers types de pistolets cloueurs.
12. Expliquer la technique utilisée pour agrafer un tapis.
13. Utiliser un taille-bordure.

MODULE 14 : POSE D'UN TAPIS PAR RUBAN

Code : 258612 Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
poser un tapis par un ruban deux faces
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'une quantité suffisante de tapis.
- À l'aide d'une règle spéciale, d'un ruban deux faces, d'un rouleau à plinthe.
- Sans référence.
- En portant l'équipement de sécurité.
- À partir de directives.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des normes relatives à l'installation de revêtements de sol textiles.
- Respect du temps alloué.
- Respect des directives.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Organiser le travail.	— Planification adéquate et complète. — Choix juste des produits et des outils. — Manutention sécuritaire.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Évaluer la disposition du tapis.	– Exactitude des calculs de surface. – Évaluation convenable de la quantité de matériaux nécessaire. – Localisation pertinente des joints.
C. Faire les joints et couper le tapis.	– Utilisation appropriée et sécuritaire des outils. – Propreté et solidité des joints. – Application juste et propre du scellant. – Précision de la coupe des contours.
D. Fixer le tapis.	– Respect de la technique de pose du ruban à deux faces. – Fixation uniforme du tapis.
E. Poser les plinthes.	– Mise au niveau des bordures. – Exactitude de l'agencement des motifs. – Propreté et solidité des joints muraux. – Solidité des plinthes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à organiser le travail (A) :

1. Énumérer les caractéristiques du ruban à deux faces.
2. Expliquer les raisons habituelles du choix de la pose d'un tapis à l'aide d'un ruban à deux faces.
3. Énumérer les produits et les outils nécessaires à la pose d'un tapis à l'aide d'un ruban à deux faces.
4. Énumérer les étapes de la planification de la pose d'un tapis à l'aide d'un ruban à deux faces.

Avant d'apprendre à évaluer la disposition du tapis (B) :

5. Utiliser les formules mathématiques nécessaires au calcul de la quantité.
6. Déterminer le «sens du poil» du tapis.

Avant d'apprendre à fixer le tapis (D) :

7. Indiquer les emplacements possibles du ruban à deux faces.
8. Expliquer les précautions à prendre pendant l'utilisation du ruban à deux faces.
9. Expliquer la technique de fixation d'un tapis à l'aide d'un ruban à deux faces.

Avant d'apprendre à poser les plinthes (E) :

10. Reconnaître les divers types de plinthes.
11. Appliquer les techniques de pose de divers types de plinthes.

MODULE 15 : POSE DE CARREAUX

Code : 258625 Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer les techniques de pose de carreaux
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de la documentation du manufacturier, du guide de spécification et des notes de cours.
- À partir de directives.
- À l'aide d'un couteau, d'un tire-ligne, d'une équerre et d'une truelle.
- En portant l'équipement de sécurité.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des directives.
- Respect des recommandations du manufacturier.
- Respect du processus de travail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Planifier le travail.	— Interprétation exacte de l'information du plan et du devis. — Choix pertinent des catalogues du manufacturier, — Transcription conforme de l'information sur le plan. — Choix adéquat des produits et des outils.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Évaluer la quantité de carreaux nécessaires.	– Précision des mesures. – Exactitude des calculs de surface. – Vérification juste de la conformité du lieu de pose. – Évaluation convenable de la quantité de carreaux nécessaires.
C. Préparer la pose.	– Manutention sécuritaire. – Organisation logique du lieu de travail. – Réalisation précise des coupes préalables des carreaux.
D. Effectuer la pose.	– Détermination précise du centre de la pièce. – Application uniforme de l'adhésif. – Respect de la méthode de mise en place des carreaux.
E. Rouler les carreaux.	– Rangement adéquat. – Respect de la procédure de roulage.
F. Terminer le travail.	– Nettoyage complet du surplus d'adhésif. – Rapport d'inspection précis et clair.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à planifier le travail (A) :

1. Définir les principaux termes relatifs à la pose des carreaux.
2. Reconnaître les caractéristiques générales des divers types de carreaux.
3. Expliquer les raisons habituelles du choix d'une pose de carreaux.
4. Déterminer les particularités de la pose de carreaux comme plancher conducteur.
5. Distinguer les documents de référence reliés à la pose de carreaux.
6. Associer les divers adhésifs aux types de carreaux.
7. Énumérer les étapes de la planification de la pose de carreaux.

Avant d'apprendre à évaluer la quantité de carreaux nécessaires (B) :

8. Utiliser les formules mathématiques reliées au calcul de quantité de carreaux.
9. Énumérer les points à vérifier reliés à la conformité d'un plan du lieu de pose.

Avant d'apprendre à préparer la pose (C) :

10. Utiliser l'équipement de manutention.
11. Énumérer les quantités d'une bonne organisation physique du lieu de travail.
12. Utiliser les équipements pour chauffer les carreaux.
13. Utiliser les équipements de coupe de carreaux.
14. Énumérer les vérifications visuelles obligatoires du sous-plancher.
15. Décrire les principaux problèmes de pose de carreaux dus à un nivellement inadéquat du sous-plancher.
16. Préparer la surface.

Avant d'apprendre à effectuer la pose (D) :

17. Définir la technique de centrage et d'équerrage.
18. Décrire la méthode de mise en place de carreaux.
19. Utiliser une ligne à craie et une équerre.
20. Utiliser les divers truelles reliées à la pose d'adhésif à carreaux.
21. Décrire les différentes contraintes au moment de l'ajustement des carreaux.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à rouler les carreaux (E) :

22. Reconnaître les particularités du roulage de carreaux.

Avant d'apprendre à terminer le travail (F) :

23. Reconnaître et réparer des imperfections de la pose de carreaux.
24. Décapage de plancher si nécessaire.

MODULE 16 : RÉPARATION D'UN PRÉLART

Code : 258633 Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
procéder à la réparation d'un revêtement résilient
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide d'un adhésif compatible.
- À l'aide d'un applicateur à scellant.
- À l'aide d'un couteau et d'une équerre.
- Sans référence.
- En portant l'équipement de sécurité.
- À partir des directives.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des recommandations du manufacturier.
- Respect des directives.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer la faisabilité de la réparation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

— Distinction complète des parties endommagées.
— Détermination précise des réparations possibles.
— Choix judicieux des techniques de réparation.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Préparer les lieux.	– Choix juste des produits et des outils. – Manutention sécuritaire. – Préparation adéquate des lieux.
C. Réparer le revêtement résilient.	– Utilisation appropriée des techniques d'installation. – Réparation appropriée.
D. Compléter le travail.	– Rangement et nettoyage adéquats. – Rapport d'inspection précis et clair. – Justesse des renseignements écrits.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à évaluer la faisabilité d'une réparation (A) :

1. Énumérer les types d'endommagements possibles d'un prélart ou des carreaux.
2. Expliquer les raisons de ces endommagements.
3. Énumérer les plaintes possibles de la clientèle.
4. Déterminer les facteurs permettant d'évaluer la faisabilité d'une réparation.
5. Expliquer les techniques de réparation de prélarts ou de carreaux.

Avant d'apprendre à préparer les lieux (B) :

6. Reconnaître l'importance d'utiliser un adhésif compatible avec le revêtement.

Avant d'apprendre à réparer le revêtement résilient (C) :

7. Déterminer la dimension minimale de la partie de prélart à enlever selon l'ampleur de l'endommagement.
8. Expliquer la méthode d'insertion.
9. Réaliser des patrons de réparation.
10. Remplacer une partie de prélart.
11. Remplacer un carreau.
12. Réparer un joint.
13. Réparer un contour.

Avant d'apprendre à compléter le travail (D) :

14. Expliquer les modes d'entretien d'un revêtement résilient.
15. Énumérer l'information comprise dans un rapport de réparation.

MODULE 17 : RÉPARATION DE TAPIS

Code : 258643 Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
effectuer la réparation d'un tapis
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Pour la réparation de trois types d'endommagements différents.
- À l'aide d'un adhésif compatible.
- À l'aide d'une trousse de couture.
- À l'aide d'un couteau et d'une équerre.
- Sans documentation.
- En portant l'équipement de sécurité.
- À partir des directives.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des recommandations du manufacturier.
- Respect des directives.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Évaluer la faisabilité de la réparation.	— Distinction complète des parties endommagées. — Détermination précise des réparations possibles. — Choix judicieux des techniques de réparation.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Préparer les lieux.	– Choix juste des produits et des outils. – Manutention sécuritaire. – Préparation adéquate des lieux.
C. Réparer le tapis.	– Utilisation appropriée des techniques d'installation. – Réparations appropriées.
D. Terminer le travail.	– Rangement et nettoyage adéquats. – Rapport d'inspection précis et clair. – Justesse de l'information écrite.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à évaluer la faisabilité de la réparation (A) :

1. Reconnaître les types d'installations de tapis.
2. Énumérer les types d'endommagements possibles d'un tapis.
3. Expliquer les raisons de ces endommagements.
4. Énumérer les plaintes possibles de la clientèle.
5. Déterminer les facteurs permettant d'évaluer la faisabilité d'une réparation.
6. Expliquer les techniques de réparation de tapis.

Avant d'apprendre à préparer les lieux (B) :

7. Énumérer les produits et les outils à utiliser selon le type d'installation.

Avant d'apprendre à réparer le tapis (C) :

8. Déterminer la dimension minimale de la pièce de tapis à enlever selon l'ampleur de l'endommagement.
9. Remplacer une pièce de tapis.
10. Réaliser les diverses réparations de joints.
11. Remplacer les attaches.
12. Poser des moulures de marches.

Avant d'apprendre à terminer le travail (D) :

13. Expliquer les modes d'entretien préventif d'un tapis.
14. Appliquer les techniques d'entretien d'un tapis.
15. Énumérer les produits à utiliser pour l'enlèvement de diverses tâches.
16. Énumérer l'information comprise dans un rapport de réparation.

MODULE 18 : ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Code : 258652 Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
manifester des attitudes et des comportements professionnels
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Acquérir les attitudes et comportements professionnels exigés dans le métier.
- Parvenir à établir des relations interpersonnelles harmonieuses et efficaces.
- Se familiariser avec les attitudes et comportements à adopter face à l'évolution technologique du métier.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- Se renseigner sur les règles de conduite du métier.
- Reconnaître les attitudes et comportements nécessaires à des relations interpersonnelles harmonieuses et efficaces avec la clientèle, les collègues de travail et les supérieurs.
- Déterminer les attitudes et comportements à adopter face à de possibles changements technologiques du métier.

PHASE 2 : Approfondissement

- Observer ses attitudes et ses comportements actuels.
- Recueillir l'information sur un des aspects du métier présentement en évolution.
- Exprimer ses opinions en groupe.
- Évaluer sa capacité d'autonomie au travail.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Synthèse**

- Évaluer sa progression dans l'acquisition des attitudes et des comportements professionnels demandés.
- S'intéresser à l'évolution du métier.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Inviter des spécialistes du métier à venir échanger sur les attitudes et les comportements professionnels appréciés dans le milieu de travail et sur les changements technologiques actuels et futurs.
- Assurer la disponibilité de la documentation.
- Amener l'élève à comprendre les exigences du métier face aux attitudes et aux comportements.
- Amener l'élève à corriger les attitudes et les comportements qui peuvent lui nuire ou nuire aux autres.
- S'assurer que l'élève intègre bien les apprentissages reliés à chaque activité.
- Favoriser les échanges et l'expression de tous.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Prend connaissance de l'information transmise.
- Établit une liste des attitudes et des comportements professionnels à adopter face aux relations interpersonnelles et aux changements technologiques.

PHASE 2 :
- Fait une observation convenable de ses attitudes et de ses comportements.
- Recherche l'information supplémentaire reliée à l'évolution du métier.
- Exprime au moins une opinion en adoptant les attitudes et les comportements nécessaires à des relations interpersonnelles harmonieuses.
- Évalue convenablement sa capacité d'autonomie au travail.

PHASE 3 :
- Fait une évaluation personnelle convenable de sa progression dans l'acquisition des attitudes et des comportements appréciés dans le métier.
- Démontre de l'intérêt pour l'évolution du métier en présentant les résultats de sa recherche.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information) :

1. Différencier les termes «attitude» et «comportement».
2. Décrire les critères de qualité d'une relation interpersonnelle harmonieuse et efficace.
3. Expliquer les principes à respecter au moment du premier contact avec un client ou une cliente.
4. Énumérer les différents aspects de l'évaluation du métier en pose de revêtements souples.
5. Donner quelques exemples de changements technologiques.
6. Expliquer l'expression «résistance aux changements».
7. Donner un exemple de situations dans lesquelles l'autonomie du poseur de revêtements souples est nécessaire.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Approfondissement) :

8. Énumérer les principales sources d'information sur le métier et sa technologie.
9. Déterminer une méthode d'analyse de ses attitudes et comportements.
10. Recueillir des commentaires face à ses attitudes et ses comportements.
11. Expliquer la façon d'effectuer une recherche d'information.
12. Adopter les attitudes et comportements nécessaires à des relations harmonieuses au cours de discussions en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Synthèse) :

13. Déterminer un mode d'évaluation de sa progression dans l'acquisition des attitudes et comportements appréciés dans le métier.
14. Reconnaître l'importance pour le poseur et la poseuse de revêtements souples de s'intéresser à l'évolution du métier.

MODULE 19: MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Code : 258661 Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
utiliser des moyens de recherche d'emploi
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Planifier une recherche d'emploi.
- Se familiariser avec la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
- Distinguer les attitudes et les comportements à adopter et à éviter au cours de la recherche d'un emploi.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : La planification d'une recherche d'emploi

- Décrire les étapes de la démarche de la recherche d'emploi.
- Planification sa recherche d'emploi.

PHASE 2 : Les moyens de recherche d'emploi

- Recueillir l'information nécessaire à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
- Établir une liste d'employeurs potentiels.
- Déterminer les attitudes et comportements appréciés au moment de l'établissement des contacts reliés à la recherche d'un emploi.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Synthèse**

- Percevoir ses forces et ses faiblesses face à l'utilisation des moyens de recherche d'emploi.
- Définir des stratégies de recherche d'emploi à adopter au regard de ses forces et de ses faiblesses.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- S'assurer que l'élève saisit les divers milieux de travail.
- Assister l'élève dans ses recherches et ses réflexions.
- Favoriser les échanges d'opinions entre les élèves ainsi que l'expression de tous.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Établit une liste suffisamment complète des étapes d'une démarche de recherche d'emploi.

PHASE 2 :
- Possède la majorité des renseignements nécessaires à la rédaction de son curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
- Nomme quelques attitudes et comportements à adopter au moment des contacts préalables à l'obtention d'un emploi (par ex. : entrevue).

PHASE 3 :
- Précise quelques forces et faiblesses personnelles face à l'utilisation des moyens de recherche d'emploi.
- Propose une stratégie à adopter pour mettre en valeur ses forces et limiter l'effet négatif de ses faiblesses.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (La planification d'une recherche d'emploi) :

1. Décrire le processus général d'une recherche d'emploi.
2. Déterminer les associations syndicales et les organismes liés à l'obtention d'un emploi dans le domaine de la construction.
3. Distinguer les ressources et institutions ayant pour fonction d'aider à la recherche d'emploi.
4. Nommer les entreprises à joindre au cours de la recherche d'un emploi en pose de revêtements souples.
5. Préciser les qualités de rédaction et de présentation d'un dossier.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Les moyens de recherche d'emploi) :

6. Énumérer les divers moyens utilisés pour la recherche d'un emploi.
7. Énumérer les renseignements compris dans un curriculum vitae et une lettre de présentation.
8. Consulter les documents d'aide à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
9. Établir la pertinence d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation pour la recherche d'un emploi de poseur et de poseuse de revêtements souples.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Synthèse) :

10. Définir le terme «stratégie».

MODULE 20: FAMILIARISATION : COMMERCE

Code : 258674 Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se familiariser avec le commerce des revêtements souples
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se familiariser avec le milieu de la fabrication et de la commercialisation des revêtements souples.
- Se familiariser avec les procédés de fabrication des revêtements textiles et résilients.
- Évaluer son choix de carrière et préciser ses objectifs professionnels.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation

- Se renseigner sur les directives et modalités relatives aux visites de l'usine et du détaillant.
- Prendre contact avec le responsable de la visite chez le détaillant.
- Faire une préparation personnelle des visites.

PHASE 2 : Activité

- Observer les divers procédés de fabrication des revêtements textiles et résilients.
- Expérimenter certaines tâches reliées à l'entreposage pendant la visite chez le détaillant.
- Solliciter une rétroaction sur ses comportements et son rendement.
- Rédiger un rapport de visite.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Retour sur l'expérience et synthèse**

- Établir des liens entre la formation reçue et les observations recueillies au moment des visites.
- Évaluer la qualité de ses comportements et de son rendement.
- Confirmer son choix de carrière.
- Préciser ses objectifs opérationnels.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Établir les contacts préalables auprès des établissements et répertorier les possibilités de visites.
- Planifier et préparer la visite de l'usine.
- Assurer une étroite collaboration entre le milieu scolaire et les détaillants.
- Visiter régulièrement les élèves pendant leur visite.
- Discuter régulièrement avec chaque élève de l'expérience qu'il vit.
- S'assurer de la supervision constante des élèves par une personne reponsable.
- Favoriser une évaluation critique positive de chaque élève face à ses comportements et à son rendement.
- Créer un climat favorable aux échanges d'opinions et à l'expression de tous au moment des rencontres de groupe.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :

- Se renseigne sur la majorité des directives et modalités.
- Applique les règles fondamentales d'une bonne communication au moment des contacts avec le responsable.
- Fait une préparation suffisante des visites en tenant compte des directives et modalités.

PHASE 2 :

- Participe activement à la visite de l'usine.
- Respecte les règlements internes de l'usine et du détaillant.
- Exécute les tâches qui lui sont assignées en accord avec les ententes établies entre lui et les responsables des milieux scolaire et du commerce.
- Réagit positivement aux critiques face à ses comportements et à son rendement.
- Rédige un rapport de visite conforme aux directives reçues.

PHASE 3 :

- Présente son rapport de visite en établissant les liens demandés.
- Expose les divers aspects lui permettant de confirmer ou d'infirmer son choix de carrière.
- Précise au moins un objectif professionnel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Préparation) :

1. Choisir un établissement commercial à visiter.
2. Énumérer les règles fondamentales d'une bonne communication.
3. Énumérer les étapes de planification des visites.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Activité) :

4. Énumérer les attitudes et les comportements à adopter au moment de la visite du détaillant.
5. Énumérer les tâches possiblement réalisables au moment de la visite chez le détaillant.
6. Reconnaître les précautions à prendre au moment de la réalisation de ces tâches.
7. Expliquer les moyens de solliciter une rétroaction.
8. Reconnaître ses goûts, attitudes et intérêts pour chacune des tâches du métier.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Retour sur l'expérience et synthèse) :

9. Expliquer les règles de discussion en groupe.
10. Énumérer les critères permettant d'établir des liens entre la formation et les observations recueillies au moment des visites.

Gouvernement du Québec
**Ministère
de l'Éducation**

17-0709-01